



COMMENT SE PROTÉGER DE LA CONTREFAÇON ?

FORMATION

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE



Objectifs

- Comprendre et maîtriser les règles juridiques relatives à la contrefaçon
- Acquérir les réflexes à avoir face à une contrefaçon
- Savoir éviter d'être contrefacteur



Public concerné

- Fonction juridique
- Fonction : Commercial - Export - Marketing
- Dirigeants



Méthode pédagogique

- Supports pédagogiques
- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Mises en situation
- Échanges avec les participants



Pré-requis nécessaires

- Connaissances juridiques



Votre formateur

Me **Philippe LUCET**, avocat associé

DURÉE 1 JOURNÉE

TARIF 400 € HT / Participant

E-learning : sur devis

Formation intraentreprise : sur devis

Contenu de la formation

- Pourquoi se protéger de la contrefaçon ?
- Qu'est-ce qu'une contrefaçon ?
 - La contrefaçon des brevets
 - La contrefaçon des marques
 - La contrefaçon de dessins et modèles
 - La contrefaçons des identifiants commerciaux
- Comment se prémunir des contrefacteurs ?
 - Protéger ses créations et le faire savoir
 - Rendre la contrefaçon plus difficile
 - L'information des douanes
 - La surveillance de la concurrence
- Victime de contrefaçon ? Quelles sont vos actions ?
 - La collecte des preuves
 - La résolution amiable du différend
 - Les actions judiciaires
- Comment éviter d'être contrefacteur ?



INSCRIPTION & RENSEIGNEMENTS

contact@pegase-avocat.fr - Tél. : 09 50 30 65 90